



Le 24 février 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA, EN SÉANCE PUBLIQUE, LE :

JEUDI 2 MARS 2023
à 20h30

Salle du Conseil
17650 SAINT-DENIS-D'OLERON

Le Maire,
Joseph HUOT



ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2023
2. COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE AGISSANT EN VERTU DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 - 2.1 Arrêté D001/2023 autorisant la poursuite de l'exploitation de l'Hôtel et du Restaurant Les Dauphins (bâtiment principal)
 - 2.2 Arrêté D002/2023 autorisant la poursuite de l'exploitation de l'Hôtel et du Restaurant Les Dauphins (bâtiment annexe)
 - 2.3 Arrêté D003/2023 portant attribution de la convention d'occupation du domaine public du module commercial n°12 du port de plaisance à Monsieur Ivan TOMASZEWSKI
 - 2.4 Arrêté D004/2023 abrogeant l'arrêté municipal D006/2021 portant délégations de pouvoirs et signature à Monsieur Gérald FRAPECH
 - 2.5 Arrêté D005/2023 portant délégations de pouvoirs et signature à Monsieur Thomas COLLET, 3ème adjoint
 - 2.6 Arrêté D006/2023 portant subdélégation de pouvoirs et signature à Monsieur Jérôme BOUILLY, conseiller municipal délégué
3. FINANCES
 - 3.1 Budget Commune
 - 3.1.1 Approbation du compte de gestion 2022
 - 3.1.2 Approbation du compte administratif 2022
 - 3.1.3 Affectation des résultats
 - 3.2 Budget Port
 - 3.2.1 Approbation du compte de gestion 2022
 - 3.2.2 Approbation du compte administratif 2022
 - 3.2.3 Affectation des résultats
 - 3.3 Budget Camping
 - 3.3.1 Approbation du compte de gestion 2022
 - 3.3.2 Approbation du compte administratif 2022

- 3.3.3 Affectation des résultats
- 3.4 Budget Phare de Chassiron
- 3.5 Phare de Chassiron – Tarifs articles boutique
- 3.6 Port de Plaisance – Articles boutique
 - 3.6.1 Modification des tarifs des tee-shirts et polos
 - 3.6.2 Création de nouveaux tarifs
 - 3.6.3 Sorties de stock
- 4. URBANISME**
 - 4.1 Cessions de chemins appartenant à l'Association Foncière de Remembrement (AFR) au profit de la commune
- 5. PERSONNEL**
 - 5.1 Commune – Création de postes dans le cadre de mouvements de personnel
 - 5.2 Rétrocession aux agents de l'aide FIPHPP reçue par la commune
- 6. AFFAIRES GENERALES**
 - 6.1 « 7smash » - Convention de mandat entre la Commune de Saint-Denis-d'Oléron et la société « 7smash »
 - 6.2 Fondation 30 Millions d'Amis – Convention de stérilisation et d'identification des chats libres sauvages 2023 entre la Commune de Saint-Denis-d'Oléron et la « Fondation 30 Millions d'Amis »
 - 6.3 La Bétaudière 2 – Programme Logements sociaux
 - 6.4 Oléron Pétanque Elite – Convention de mise à disposition de locaux communaux entre la Commune de Saint-Denis-d'Oléron et l'association Oléron Pétanque Elite
 - 6.5 Loi climat et résilience - Actualisation du décret fixant la liste des communes concernées par le recul du trait de côte
 - 6.6 Numérisk – Convention entre la Commune de Saint-Denis-d'Oléron et la société « Numérisk »
 - 6.7 Borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables – Convention d'occupation du domaine privé communal entre la Commune de Saint-Denis-d'Oléron et le Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipeement Rural (SDEER) de la Charente-Maritime
- 7. INTERCOMMUNALITE**
 - 7.1 Commune – Aire de camping-cars - Service de navettes estivales – Convention entre la CdC de l'île d'Oléron et la commune
 - 7.2 Camping - Service de navettes estivales – Convention entre la CdC de l'île d'Oléron et le camping municipal
- 8. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**
 - 8.1 Zone Artisanale des Seizins – Procédure en cours – Modification simplifiée n°8 du PLU
 - 8.2 Autorisation de stationnement Taxi